

Choix des prestations à la retraite

Nom Prénom

Date de naissance No social – AVS

Adresse No postal et lieu

Etat civil : célibataire marié partenariat enregistré veuf divorcé

**1. Suite à ma mise à la retraite avec effet au
je demande le retrait en capital représentant**

50% du capital épargne ou le montant de

2. Je choisis d'augmenter la rente de conjoint assurée en cas de décès

75% - ma rente de retraite viagère sera alors réduite de 4%

90% - ma rente de retraite viagère sera alors réduite de 8%

(si case vide au point 2, la rente de conjoint standard de 60% sera automatiquement servie sur la base de la rente de retraite viagère)

La personne soussignée confirme par sa signature avoir pris connaissance :

- que l'annonce du retrait en capital et/ou du choix d'une rente de conjoint supérieure à 60% doit être effectué au moins trois mois avant la date de la retraite et qu'elle est irrévocable ;
- que pour les personnes au bénéfice de prestations d'invalidité, le niveau de la rente de conjoint (60%) ne peut être modifié. L'annonce du retrait en capital n'est valable que si elle a été faite avant la survenance de l'incapacité de gain ;
- que le retrait en capital provoque une réduction de la rente viagère, des rentes d'enfants de retraité et de la rente en faveur du conjoint en cas de décès ;
- qu'en cas de retraite partielle le retrait en capital doit être annoncé pour chaque étape de retraite. Par contre le choix annoncé concernant le niveau de la rente de conjoint est également valable pour les retraites ultérieures ;
- que pour le retrait en capital l'accord du conjoint est indispensable (avec légalisation de la signature - uniquement pour les personnes mariées). Pour toutes les autres personnes (célibataires, divorcées, veuves) joindre un certificat d'état civil récent.

Date : Signature de la personne assurée :

Date : Signature du conjoint, partenaire enregistré :

Si retrait en capital (uniquement pour personnes mariées):

Légalisation de la signature du conjoint

(par notaire ou autorité communale)

